



**A / Références et Objet du contrat :**

Objet de l'abonnement : *(Cadre réservé à l'administration)*

Distribution d'Eau potable  
 Assainissement collectif ou  Assainissement non-collectif  
 Immeuble collectif avec individualisation des contrats

Nature de l'activité :  
 Référence du site : Référence du contrat d'abonnement général :  
 Adresse de l'immeuble desservie :  
 Compteur : N° : Diamètre : index de début :  
 Date de souscription de l'abonnement :

Le contrat d'abonnement entre en vigueur lors de la fourniture d'eau dans les conditions prévues au règlement du service susvisé. Le contrat est souscrit pour une durée indéterminée (article 2.2 du règlement du service des eaux) dans les conditions définies par le présent contrat pour la desserte de l'immeuble indiqué ci-dessus.

**B / Références du client :**

Les abonnements généraux sont accordés aux propriétaires et usagers des immeubles (joindre une copie de l'acte de vente ou une attestation de propriété établie par le notaire+copie des statuts s'il s'agit d'une société), quelle que soit la nature des locaux, moyennant la signature d'un contrat d'abonnement (article 2.1 du règlement du service des eaux).

**Références du propriétaire :**

Nom:.....Adresse:.....  
 .....Courriel:  
 .....Téléphone: .....

**AVENANT au CONTRAT D'ABONNEMENT DIVISIONNAIRE**

Il est également possible de transférer l'abonnement au locataire (dont les coordonnées seront renseignées dans « références du client », par la signature d'un avenant au contrat d'abonnement. Un payeur différent pourra être désigné concernant la facturation des services rendus. (Article 3.5 du règlement du service des eaux).

**Références du client :**

Nom:.....  
 Adresse:.....  
 .....Appt:.....  
 Courriel:.....  
 Téléphone : .....

**Références du payeur :**

Nom:.....  
 Adresse:.....  
 .....Appt:.....  
 Courriel:.....  
 Téléphone : .....

Il est convenu que :

L'abonnement général référencé sur le présent contrat est transféré au bénéfice du locataire désigné ci-dessus qui devient le client auquel s'appliquent les obligations mentionnées ci-dessous. Lors du départ du locataire, dûment signalé par écrit, et en l'absence de nouveau locataire, le propriétaire redevient automatiquement le client. Les factures du client désigné par le présent contrat seront adressées et réglées par le payeur référencé ci-dessus.

**C / obligations :**

Le client

\* Déclare avoir pris connaissance :

- du règlement de service, ci-joint, et en accepter toutes les conditions, charges et obligations.
- des tarifs en vigueur au jour de la signature du présent contrat, sachant que ces tarifs sont révisés annuellement.

\* S'engage à se conformer aux règlements de service auxquels il s'abonne, dont un exemplaire lui a été remis, sans préjudice des voies du recours de droit commun.

(Chaque signature devra être précédée de la mention « Lu et Approuvé »)

A Montbrun des Corbières, le .....20..

**Le Service des eaux**

**Le Propriétaire**  
(mention « Lu et approuvé »)